

**Projet de parc éolien du Mont-Rothery
dans les MRC La Côte-de-Gaspé et La Haute-Gaspésie
par Développement EDF EN Canada**

Dossier : 6211-24-062

**Compte rendu de la période d'information
et de consultation du dossier par le public
du 12 novembre au 27 décembre 2013**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le projet de parc éolien du Mont-Rothery dans les MRC La Côte-de-Gaspé et La Haute-Gaspésie par Développement EDF EN Canada a pris fin le 27 décembre 2013. Conformément au mandat qui lui a été confié le 31 octobre 2013 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 12 novembre au 27 décembre 2013, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Développement EDF EN Canada, filiale de EDF Énergies nouvelles, voudrait réaliser l'installation et l'exploitation d'un parc éolien dans les territoires non organisés (TNO) de Collines-du-Basque dans la MRC La Côte-de-Gaspé et de Mont-Albert dans la MRC La Haute-Gaspésie à 4 km au nord-est de Murdochville.

Ce parc éolien comprendrait 16 éoliennes MM82 et 21 éoliennes MM92 du fabricant REpower, de 2 MW chacune, pour une puissance nominale de 74 MW. Trente-six éoliennes seraient installées dans le TNO Collines-du-Basque et une dans le TNO Mont-Albert. La phase de construction débiterait à l'été 2014 pour une mise en service le 1er décembre 2015. Le projet représente un investissement estimé à 190 M\$.

Pour réaliser ce projet, le promoteur devrait mener des activités de forage géotechniques, effectuer du déboisement sur une superficie de 108 hectares, procéder à l'amélioration de 24,2 km de chemins existants, construire 16,7 km de nouveaux chemins et installer un réseau collecteur de 34,5 kV sur une distance de 5,8 km. Il devrait aussi décapier les superficies déboisées, remplacer sept traverses de cours d'eau et aménager des bassins de sédimentation. En plus d'aménager des aires de travail pour la fabrication du béton, l'entreposage et les bureaux de chantier, le promoteur devrait également construire un poste de raccordement.

(Extrait du communiqué émis le 12 novembre 2013)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

le projet :

- la distance entre les éoliennes et les chalets situés dans le secteur du lac York ;
- la technique utilisée pour faire traverser le réseau électrique collecteur sous la rivière York ;
- la possibilité d'expansion du projet ;
- la périodicité de l'entretien du terrain occupé par les éoliennes ;

les chemins d'accès :

- le droit d'accès à l'ensemble du territoire ;
- la localisation des principaux chemins d'accès ;
- les méthodes d'entretien des chemins d'accès et les fiches techniques des produits d'entretien utilisés ;
- la largeur de l'emprise des chemins d'accès ;

la faune et la flore :

- le type de contrôle sur les espèces végétales envahissantes ;
- l'utilisation de procédés chimiques pour éliminer la végétation dans les chemins d'accès ;
- la présence d'une plante rare à statut particulier : la sanguinaire du Canada ;
- la nécessité pour le promoteur d'effectuer une évaluation du potentiel de plantes rares sur l'ensemble du territoire du projet ;
- la perte d'une superficie de terrain pour l'habitat de l'original ;
- le type de contrôle sur la végétation permettant de conserver la nourriture de l'original sur les terrains occupés par les éoliennes ;

les retombées économiques :

- les démarches à entreprendre pour une entreprise souhaitant participer à la construction du parc éolien ;
- l'embauche locale du personnel ;
- la nécessité pour les citoyens d'être informés au moment de l'appel d'offre d'emploi ;
- les mesures visant à favoriser les entreprises locales pour la réalisation des travaux ;
- la demande au promoteur d'exercer un suivi serré afin que les entreprises locales bénéficient le plus possible des retombées économiques ;

les autres préoccupations :

- la justification de l'éventuel démantèlement prévu à la fin du contrat de 20 ans signé avec Hydro-Québec ;
- la possibilité de renouvellement du contrat avec Hydro-Québec après 20 ans d'opération ;
- le doute à propos de l'application des 16 principes de la *Loi sur le développement durable* dans l'étude d'impact ;
- le calendrier des travaux durant la période de chasse à l'original à l'arme à feu ;
- la possibilité d'arrêter les travaux durant la période de chasse à l'original à l'arc.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Murdochville <i>Accès Internet gratuit</i>	635, 5 ^e rue, Murdochville, G0E 1W0

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
13 novembre 2013	Le Soleil	
13 novembre 2013	Le Devoir	
13 novembre 2013		Le Pharillon
13 novembre 2013		Le Riverain
4 décembre 2013		Le Pharillon
4 décembre 2013		Le Riverain

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
12 novembre 2013 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	223	Site du BAPE
10 décembre 2013 Rappel de la séance d'information aux médias	Médias écrits et électroniques de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	Le mardi 10 décembre 2013 à 19 h 30
Lieu	Salle communautaire de Murdochville, 486, avenue Miller
BAPE : Animation	Luc Nolet, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication
Promoteur	Alex Couture, directeur, Développement EDF EN Canada inc. Sébastien Goupil-Dumont, chargé de projet Développement EDF EN Canada inc. Nathalie Leblanc, Pesca Environnement
Assistance	25 personnes
Durée	1 heure

Les relations de presse

Des entrevues ont été accordées à la radio de Radio-Canada et à Radio Gaspésie CJRG 94,5 FM. Des journalistes de Radio-Canada, de l'hebdo Le Pharillon et du journal Le Soleil étaient présents à la soirée d'information.

La revue de presse

Les préoccupations exprimées par les participants lors de la soirée d'information ont été diffusées sur le site de Radio-Canada, dans le journal Le Soleil et l'hebdo le Pharillon, sur les ondes de la station de télévision CHAU-TVA et sur les ondes de Radio Gaspésie CJRG 94,5 FM.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu que les communautés micmaques de Listuguj, Gesgapegiag et Gespeg, par l'intermédiaire de leur Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi, ont manifesté de l'intérêt pour les activités du projet. Des questions ont été adressées au promoteur par l'intermédiaire de la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Les discussions avec le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi sont toujours en cours.



Québec, le 7 janvier 2014

Luc Nolet, conseiller en communication, chargé du dossier

En collaboration avec Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication